

Mot de rentrée n°2.



OCCE : Office Central de la Coopération à l'École :

L'OCCE est l'organisme qui nous permet de gérer l'argent de l'école. C'est une banque et une assurance supplémentaire pour les enfants.

Comme chaque année, nous vous demandons une participation afin d'assurer le paiement de la cotisation OCCE (coopérative scolaire) de votre enfant. Cette année, celle-ci s'élève à **2,50 €** par élève.

Merci de glisser cet argent **dans une enveloppe au nom de l'élève** et de la remettre à l'enseignant de sa classe.

Élections au Conseil d'école : Elles auront lieu la semaine du **6 octobre par correspondance uniquement**. Le matériel de vote sera dans les cartables la semaine du 22 septembre.

Le premier Conseil d'École pour les parents élus, se tiendra le **jeudi 16 octobre à 19h**. La liste des parents élus vous sera transmise par le biais du cahier de liaison de votre enfant avec l'adresse mail qui vous permettra de contacter le délégué de la classe.

Vous trouverez, sur le Site Internet de l'école, rubrique Administratif, les compétences du Conseil d'École.

Pour le moment, les parents qui se sont proposés pour siéger au CE sont : Mme VAUSSANVIN, Mme PASCAL, Mm SOMMER, Mme DELATTRE, Mme MUDRY, Mme LEGROS. Si vous êtes intéressé(e), merci de m'envoyer un mail à :

ce. 0740873x@ac-grenoble.fr



Les poux sont toujours là :

Merci de penser à vérifier très régulièrement la tête de votre enfant et de faire les traitements si besoin.

Signature des parents pour jeudi 18 septembre 2025.

Mot de rentrée n°2.



OCCE : Office Central de la Coopération à l'École :

L'OCCE est l'organisme qui nous permet de gérer l'argent de l'école. C'est une banque et une assurance supplémentaire pour les enfants.

Comme chaque année, nous vous demandons une participation afin d'assurer le paiement de la cotisation OCCE (coopérative scolaire) de votre enfant. Cette année, celle-ci s'élève à **2,50 €** par élève.

Merci de glisser cet argent **dans une enveloppe au nom de l'élève** et de la remettre à l'enseignant de sa classe.

Élections au Conseil d'école : Elles auront lieu la semaine du **6 octobre par correspondance uniquement**. Le matériel de vote sera dans les cartables la semaine du 22 septembre.

Le premier Conseil d'École pour les parents élus, se tiendra le **jeudi 16 octobre à 19h**. La liste des parents élus vous sera transmise par le biais du cahier de liaison de votre enfant avec l'adresse mail qui vous permettra de contacter le délégué de la classe.

Vous trouverez, sur le Site Internet de l'école, rubrique Administratif, les compétences du Conseil d'École.

Pour le moment, les parents qui se sont proposés pour siéger au CE sont : Mme VAUSSANVIN, Mme PASCAL, Mm SOMMER, Mme DELATTRE, Mme MUDRY, Mme LEGROS. Si vous êtes intéressé(e), merci de m'envoyer un mail à :

ce. 0740873x@ac-grenoble.fr



Les poux sont toujours là :

Merci de penser à vérifier très régulièrement la tête de votre enfant et de faire les traitements si besoin.

Signature des parents pour jeudi 18 septembre 2025.

